



Aux portes d'Annecy, la commune de Fillière (10 000 habitants) offre un cadre de vie privilégié entre lac et montagnes. Une collectivité dynamique au sein du Grand Annecy, engagée pour un service public de proximité, moderne et humain.

La commune de FILLIÈRE recherche plusieurs

agent de restauration site de Saint-Martin-Bellevue poste à l'année (T1028)

Date prévue pour la prise de fonctions : 29 août 2025

Type de recrutement : fonctionnaire ou, à défaut, contractuel.le de droit public

Cadre d'emplois : adjoint d'animation (tous grades)

Date limite de réception des candidatures : 1^{er} aout 2025

Au sein du pôle enfance jeunesse solidarité, sous l'autorité directe de la directrice ou du directeur du site, vous assurez la mise en place de la cantine, la surveillance des enfants pendant le temps du repas et l'entretien des locaux.

Missions

Assurer la distribution des repas en restauration scolaire :

- ✓ Assurer la distribution des repas en restauration scolaire :
- ✓ réceptionner, mettre en œuvre les livraisons de denrées faites par le prestataire
- ✓ assurer la mise en place de la salle
- ✓ procéder au service et à la desserte des repas dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ assurer l'accueil physique des enfants
- ✓ participer à la surveillance des enfants
- ✓ assurer le nettoyage des locaux liés aux missions
- ✓ assurer l'évacuation des déchets conformément aux directives et réglementations
- ✓ garantir l'état de propreté des locaux, faire remonter les informations lorsque nécessaire, passer les commandes liées aux consommables ou matériels auprès de services acheteurs

Profil recherché

Doté.e d'un sens accru du service public et du contact :

- ✓ connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité strictes (méthode HACCP...)
- ✓ maîtriser les techniques de nettoyage
- ✓ avoir de la rigueur
- ✓ être autonome et force de proposition
- ✓ avoir le sens de l'organisation
- ✓ disposer d'un bon relationnel et capacité à travailler au sein d'une équipe

Temps de travail et horaires

- ✓ temps de travail annualisé = rémunération lissée sur 12 mois (même rémunération chaque mois)
- ✓ poste 1028, temps de travail 19,81/35^{ème}

Rémunération

- ✓ régime indemnitaire (= **prime mensuelle fixe** + prime annuelle variable selon statut)
- ✓ **titres-restaurant à 7,50 €**
(3 € versés par le salarié et 4,50 € versés par l'employeur par journée entière travaillée)
- ✓ **action sociale** via le CNAS (www.cnas.fr) après 4 mois d'ancienneté
- ✓ participation à la **mutuelle « santé »** et à la « **prévoyance maintien de salaire** »
- ✓ *salaire indicatif, temps complet, sans enfant à charge :*
 1 654 € nets + 72 euros de gain titres-restaurant
 = 1 726 euros en moyenne (base 4 titres par semaine, 4 semaines par mois)

Modalités de recrutement

Pour les postes temporaires (référence Txxx) : recrutement par **contrat pour l'année scolaire** (article L332-23 1°).

Renseignements et candidature

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Mme GUILLOIS, responsable adjointe enfance jeunesse, au 07.60.44.61.67, ou le pôle ressources humaines au 09.71.09.05.54 ou 09.71.09.05.65.

Transmettre votre candidature complète (CV + lettre de motivation + selon expérience 3 références contrôlables) à **Monsieur le Maire de Fillière**, **par courriel à rh@commune-filliere.fr** (fichier pdf).



Toute candidature fera l'objet d'un accusé de réception électronique.
Une candidature incomplète ne sera pas examinée (sont exigés un CV et une lettre de motivation).